

Intitulé du projet : SOPECAM - Projet de récupération et de valorisation des déchets forestiers et grumes abandonnés

Lieu(x) de l'action	Coût de l'action	Rôle dans l'action	PTF - Partenaires techniques et financiers	Dates
Cameroun	14 000 €	Préparation, gestion, réalisation d'une étude de faisabilité	CNCC - Conseil National des Chargeurs du Cameroun	janvier 1997 - décembre 1997

Objectifs et résultats de l'action

Objectifs principaux

Apporter un soutien technique à la mise en œuvre d'un label environnemental au sein d'une société exportatrice de bois camerounaise

Objectifs spécifiques

Etude de faisabilité pour la création d'un label écologique sur des produits de la forêt (bois de palettes) – CNCC (Conseil National des Chargeurs du Cameroun)

Bénéficiaires

SOPEC (SOciété de Palettes et d'Emballage du Cameroun)

Résultats

R1. commerciale d'un label SOPEC S.A."qualité-environnement" dans le cadre du projet "Récupération et la valorisation des déchets forestiers et grumes abandonnées pour la fabrication des palettes".

R2. Établissement d'un rapport qui rend compte de toutes les étapes suivies à chaque activité et qui propose un label pour les palettes produites à partir de bois de seconde qualité (arbres abattus mais non extraits par les forestiers du fait de leur trop faible valeur marchande en brut).

Activités

La Société SOPEC a sollicité Rongead pour une analyse de faisabilité du projet SOPEC "Récupération et valorisation des déchets forestiers et des grumes abandonnées" et la mise en place d'un label "qualité-environnement" SOPEC, SA. L'objectif du projet SOPEC SA concernait la mise en place d'une société de production des palettes à partir de grumes abandonnées qui soit viable sur le plan économique et commercial et qui soit innovateur en matière de gestion durable de la forêt.

A1. Identification et présentation des critères retenus par les ONG pour la production de labels.

A2. Identification des critères à sélectionner dans la mise en place d'un label (homologation par ONG internationale, label privé ou label public etc.)

A3. Mise en place d'une grille d'analyse des investissements/coûts à effectuer.

A4. Etude de faisabilité technique et financière

A5. Formalisation d'un plan d'action